

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/12/2009

Réception par le Prefet : 15/12/2009

Publication : 17/12/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG-2009-5-1-2

Séance du **jeudi 10 décembre 2009**

### **BUDGET PRIMITIF 2010 - BATIMENTS DEPARTEMENTAUX**

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission des Finances, de l'Administration Générale et des Ressources Humaines en date du 19 novembre 2009,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide de l'opportunité des nouvelles opérations mentionnées dans le rapport ;
- vote les Autorisations de Programme nouvelles et complémentaires ainsi définies, pour un montant total de 6 206 000 € ;
- valide les inscriptions budgétaires aux chapitres d'investissement et fonctionnement, à savoir respectivement 9 117 000 € et 125 000 € ;
- valide l'inscription de 697 000 € au titre des recettes d'investissement ;
- donne délégation générale à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et le suivi des dossiers évoqués dans ce rapport.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté